



2026

CATALOGUE FORMATION



TABLE DES MATIÈRES

NOS FORMATIONS COURTES :

Les habilitations électriques

Habilitation électrique véhicule électrique ou hybride : obtenez l'habilitation électrique 4-5

Préparation à l'habilitation électrique - véhicules hybrides, électriques et thermiques 6-7

Le Système d'Immatriculation des Véhicules

Le Nouveau Système d'Immatriculation des véhicules - SIV 8-9

Le Nouveau SIV - Formation Avancée 10-11

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Mise en place du DUERP dans l'artisanat 12-13

Mise en place du DUERP dans l'automobile 14-15

Mettre à jour le DUERP dans l'artisanat 16-17

Mettre à jour le DUERP dans l'automobile 18-19

Risques ergonomiques et démarche tutoprev' 20-21

Formation Incendie

Formation "Initiation Sécurité Incendie" 22-23

Initiation Sécurité Incendie - Intra Entreprise 24-25

Initiation Sécurité Incendie - Inter Entreprise 26-27



2026

NOS FORMATIONS COURTES



HABILITATION ÉLECTRIQUE VÉHICULE ÉLECTRIQUE OU HYBRIDE : OBTENEZ L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

B1L, B1VL, B2L, B2VL, BRL, BCL, BOL



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
14 HEURES (2 JOURS)

PRIX :
910€ HT / 1092€ TTC*

FORMATION :
PRÉSENTIEL

PARCOURS :
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NÉANT

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
NÉANT

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation habilitation électrique véhicule électrique ou hybride d'une durée de deux jours, vous permettra d'obtenir l'habilitation électrique suivant la norme NF C18-550 (obligation légale de l'employeur). Cette habilitation pour véhicule électrique concerne tout personnel étant amené à travailler à proximité de pièces nues sous tension. A l'issue du stage et d'une évaluation, un avis à la formation, mentionnant la réussite ou non du stagiaire à l'évaluation finale, est remis à chaque apprenant et, le cas échéant, le passeport de formation est mis à jour.

Prérequis :

- Socle de compétence de base
- Le stagiaire devra se munir de ses vêtements de travail et de chaussures de sécurité

Pour qui :

- Personnel chargé de faire exécuter des opérations d'entretien, de maintenance
- Salarié chargé d'exécuter des travaux et des mises en sécurité des véhicules électriques ou hybrides

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr
Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 CONNAÎTRE LE RISQUE ÉLECTRIQUE D'UN SYSTÈME HYBRIDE ET SAVOIR S'EN PROTÉGER

2 APPLIQUER LES PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ LIÉES AUX TRAVAUX SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

3 PRÉPARER L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Évaluation des objectifs pédagogiques par un quiz amont / aval

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

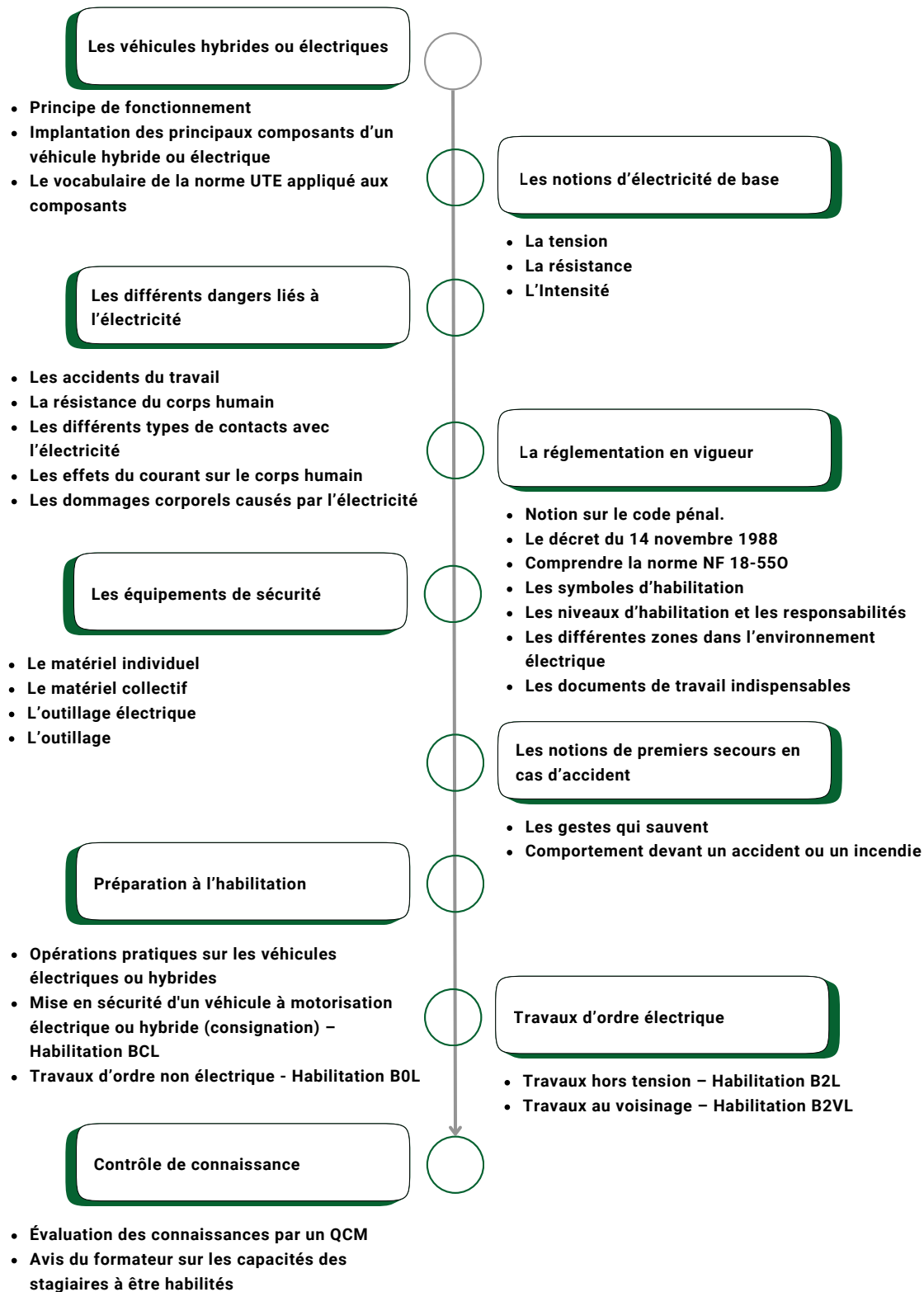
- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01



CONTENU DE LA FORMATION :



*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr.. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE - VÉHICULES HYBRIDES, ÉLECTRIQUES ET THERMIQUES



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
42 HEURES

PRIX :
2200€ HT / 2640 TTC*

FORMATION :
MIXTE

PARCOURS :
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NÉANT

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
NÉANT

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

La norme NF C 18-550 s'applique aux véhicules et engins automobiles à motorisation : thermique, hybride, électrique ayant une source d'énergie électrique embarquée du domaine TBT et BT, au cours : des études, de la construction, de la maintenance, du dépannage, du remorquage et de la démolition.

Prérequis :

Posséder au moins un diplôme, titre ou certificat (dont CQP ou Socle de compétences CléA)

Pour qui :

- Technicien Automobile
- Technicien Expert Après-Vente Automobile
- Technicien après -vente

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail : info@fpa_hse.fr
Ou via notre site internet : <https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone : 03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1

DÉCOUVRIR LES COMPOSANTS UTILISÉS SUR DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

2

IDENTIFIER LES TECHNOLOGIES DES BATTERIES DE TRACTION ET LA RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS.

3

CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES ANNEXES DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS.

4

DÉCOUVRIR LES TECHNOLOGIES DES MACHINES ÉLECTRIQUES ET DE L'ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE.

5

IDENTIFIER LES RISQUES INHÉRENTS À L'EXÉCUTION D'OPÉRATIONS SUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES EN RÉFÉRENCE AUX PRÉSCRIPTIONS DE L'AFNOR C18-550

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

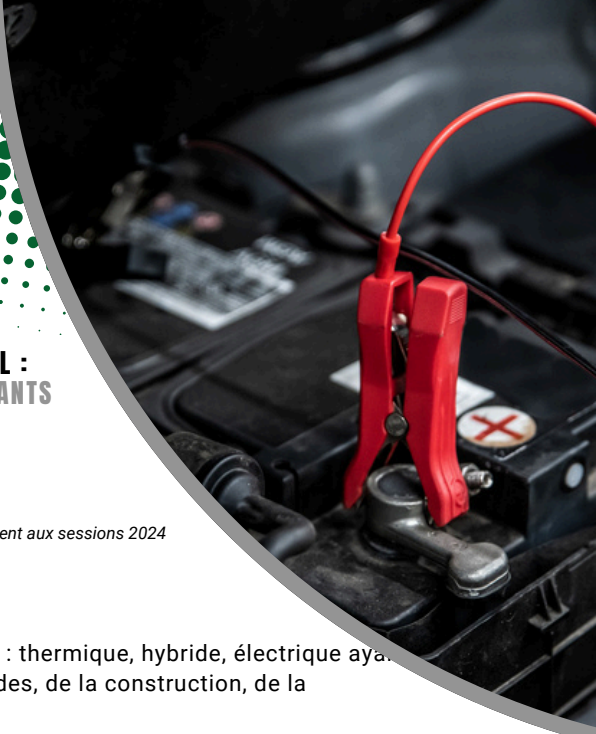
- Évaluation des objectifs pédagogiques par un quiz amont / aval

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01



CONTENU DE LA FORMATION :

Statistiques et réglementation

- Les statistiques des Accidents du Travail d'origine électrique
- Les dispositions réglementaires

Prévention des risques électriques

- Les notions élémentaires en électricité
- Les dangers du courant électrique
- Les effets de choc électrique
- Les soins aux électrisés
- Les incendies sur les ouvrages électriques
- La prévention et la protection

Prévention des risques

- Les processus menant à l'AT et à la MP
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les partenaires de la prévention et leur rôle

Habilitation

- Les véhicules à énergie embarquée
- L'habilitation
- Le titre d'habilitation
- La hiérarchisation des responsabilités
- Le stockage des batteries
- Les règles de sécurité
- Les domaines de tension pour véhicules et engins
- Les opérations hors tension
- Les distances et les zones
- Les symboles normalisés
- Quiz

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 05/01/2021.
Dernière mise à jour le 23/12/2025.
Version du programme : 5

LE NOUVEAU SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES - SIV



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
93%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024



PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée totale : 7h00 visioconférence sur une journée découpée ainsi :

Durée des cours e-learning : 4h30

Durée des exercices : 1h00

Durée du webinaire : 1h30

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Secrétaire commerciale
- Responsable commerciaux et administratifs

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 IDENTIFIER LES CONSÉQUENCES LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELLES DU SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

2 APPRÉHENDER LES FONCTIONS DE L'APPLICATION SIV TANT POUR LES PROFESSIONNELS QUE POUR LES PARTICULIERS

3 COMPÉTENCE TECHNIQUE : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE PROCÉDER AUX DIFFÉRENTS TYPES DE TÉLÉPROCÉDURES SUR LE SITE DE L'ANTS

4 COMPÉTENCE DE PILOTAGE ET DE SUIVI : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE CONSERVER ET DE FOURNIR LE CAS ÉCHÉANT TOUS LES DOCUMENTS AFFÉRENTS AUX DIVERSES PROCÉDURES CRÉÉES SUR LE SITE DE L'ANTS

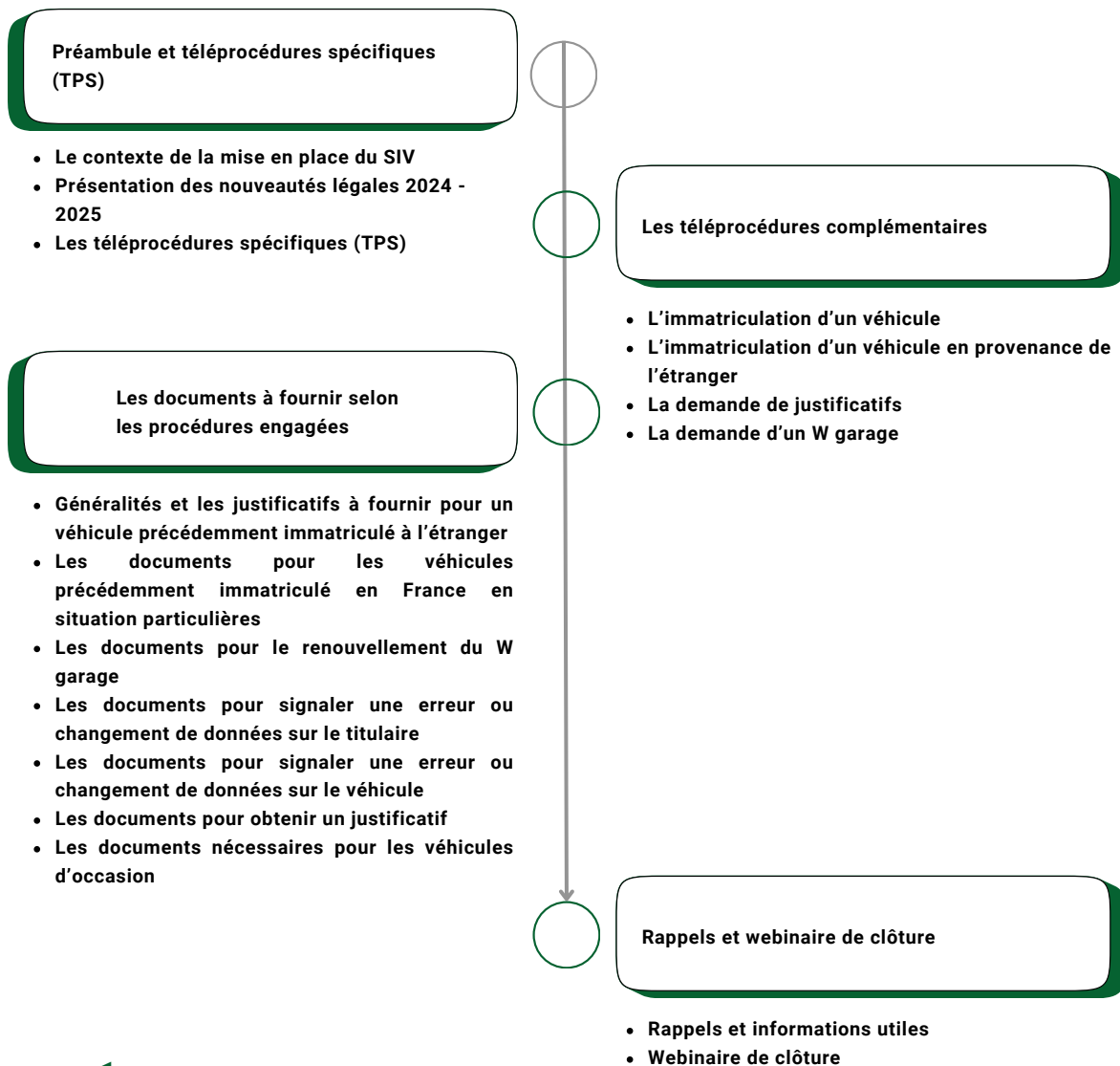
SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : **

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus de 20 ans et notamment sur le dossier du SIV sa création en 2009. DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr.. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route de Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 05/01/2021.
Dernière mise à jour le 23/12/2025.
Version du programme : 4

LE NOUVEAU SIV - FORMATION AVANCÉE



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
96%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée totale : 7h00

Durée des cours e-learning : 4h30

Durée des exercices : 1h00

Durée du webinaire : 1h30

Formation SIV et ANTS tous les 2 ans ou à la demande de la Préfecture

Prérequis :

Aucun

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa-hse.fr
Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.
Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot
Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah
Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa
Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Secrétaire commerciale
- Responsable commerciaux et administratifs

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 ADAPTATION DE LA FORMATION AU CONTEXTE, À L'ACTIVITÉ OU AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE

2 À LA FIN DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS SONT CAPABLES DE MAÎTRISER LES RÈGLES DE L'HABILITATION SIV ET D'AVOIR INTÉGRÉ LES NOUVEAUTÉS DU DOMAINE DES IMMATRICULATIONS POUR POURSUIVRE OU MENER LES ACTIONS CORRECTIVES ÉVENTUELLES DANS LEUR ACTIVITÉ

3 PRENDRE CONNAISSANCE DES MISES À JOUR ET NOUVEAUTÉS DU DOMAINE DES IMMATRICULATIONS, BÉNÉFICIER D'UNE REVUE COMPLÈTE DES RÈGLES D'HABILITATION ET DES BONNES PRATIQUES EN VUE DE POURSUIVRE OU DE MENER DES CORRECTIONS POUR SON ACTIVITÉ DANS LE RESPECT DE L'HABILITATION SIV REVUE DE LA CONSTITUTION DES DOSSIERS POUR SON COMPTE OU LE COMPTE D'UN CLIENT ASSURER UNE GESTION DOCUMENTAIRE SÉCURISÉE ET RESPECTANT LES RGPD ÊTRE CAPABLE D'ENREGISTRER ET DE SUIVRE UNE MAJORITÉ DES DÉMARCHES D'IMMATRICULATION DANS LE SIV ET L'ANTS

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Durée de connexions des séquences e-learning
- Quiz de validation
- Forums de discussion

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Module e-learning
- Webinaire
- Fiches pratiques
- Quiz

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

CONTENU DE LA FORMATION :

REX & Préparation des dossiers

- **Retour d'expérience du stagiaire** Les retour du stagiaire sur son habilitation, les problèmes rencontrés par lui ou la Préfecture.
- **Nouveautés de l'immatriculation** Les informations récentes, les nouveautés et les changements du domaine de l'immatriculation
- **Rappels des règles liées à l'habilitation SIV** Reprise des règles de l'habilitation avec explications et éclaircissements en vue de pouvoir les mettre en application conformément aux attentes de la Préfecture
- **Maitrise des pièces justificatives** Reprise des listes de pièces justificatives et points d'attention pour éviter les erreurs et les fraudes
- **et le stockage des données**
- **Gestion documentaire** Stocker de manière sécurisée les documents en respectant les RGPD et règles de l'habilitation

Enregistrements SIV / ANTS

- **Enregistrer une démarche dans le SIV** Reprise et perfectionnement sur les principales démarches d'immatriculation pour maitriser
- **leurs enregistrements dans le SIV.** Navigation sur la plateforme. Points d'attention sur les demandes spécifiques et besoin du stagiaire.
- **Enregistrer une démarche dans l'ANTS** Reprise et perfectionnement sur les principales démarches d'immatriculation pour maitriser
- **leurs enregistrements dans l'ANTS.** Navigation sur la Plateforme Points d'attention sur les demandes spécifiques et besoin du stagiaire.
- **Le suivi** Sachez suivre et répondre à vos démarches en cours: Les points bloquants, les délais d'instruction, réponses aux instructeurs, les documents complémentaires, le paiement, l'édition du CPI, du bon d'enregistrement, de l'accusé
- **d'enregistrement.**

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus de 20 ans et notamment sur le dossier du SIV sa création en 2009.
DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

**Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine*

*** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.*

**** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr*

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route de Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 05/02/2025.
Dernière mise à jour le 23/12/2025.
Version du programme : 4

MISE EN PLACE DU DUERP DANS L'ARTISANAT



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
96%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail : info@fpa_hse.fr
Ou via notre site internet : <https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone : 03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Membre du CHSCT

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 CRÉATION ET UTILISATION DU DOCUMENT UNIQUE

2 CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS LÉGALES SUR LA PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL AINSI QUE LES PRINCIPES DES FICHES INDIVIDUELLES DE PRÉVENTIONS DES EXPOSITIONS ET DU C3P

3 UTILISER L'ENSEMBLE DES FONCTIONNALITÉS DU LOGICIEL DE GESTION DU DOCUMENT UNIQUE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : **

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

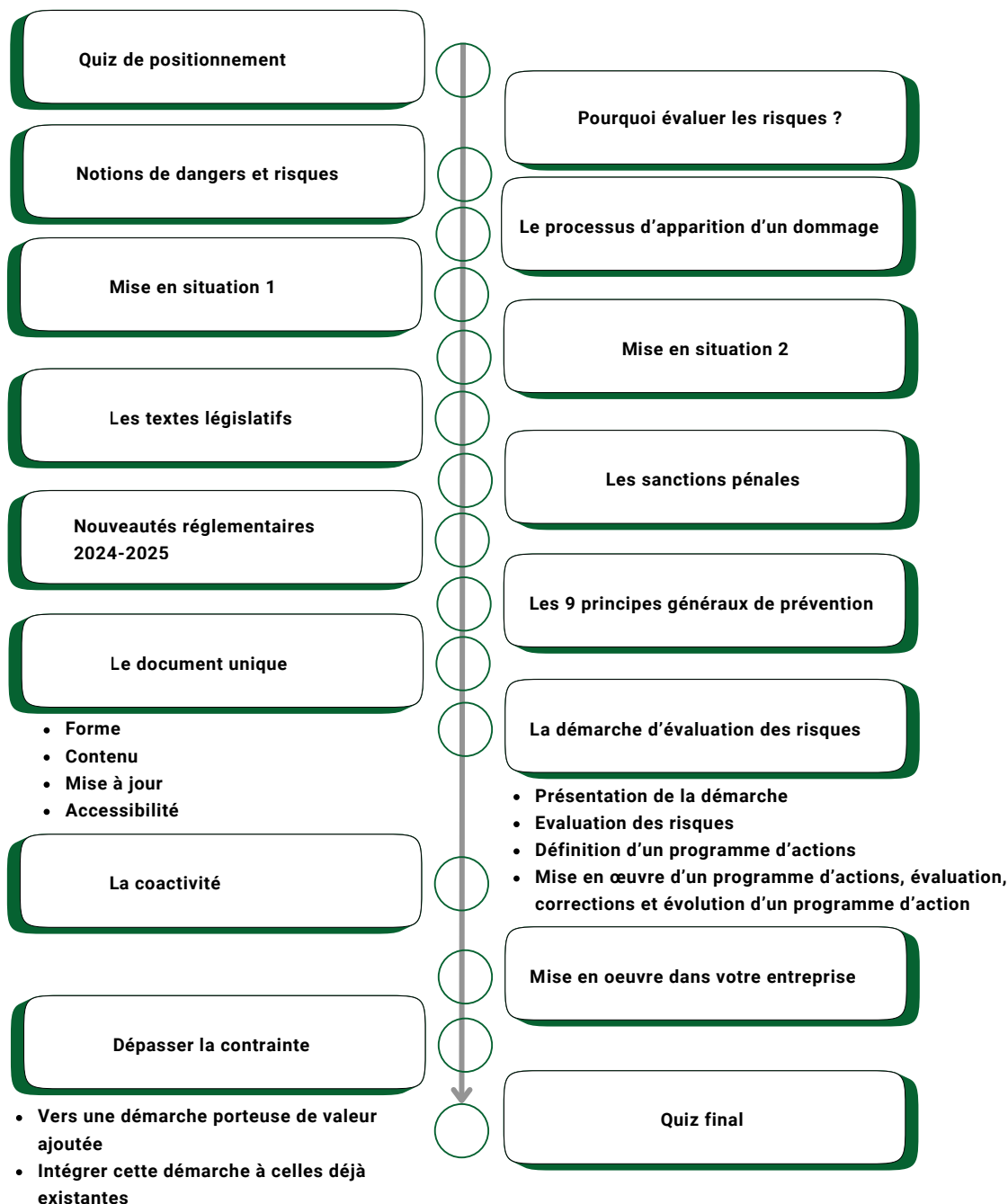
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus de 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 01/01/2023.
Dernière mise à jour le 23/12/2025.
Version du programme : 5

MISE EN PLACE DU DUERP DANS L'AUTOMOBILE



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
96%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail : info@fpa_hse.fr
Ou via notre site internet : <https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone : 03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Membre du CHSCT

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 CRÉATION ET UTILISATION DU DOCUMENT UNIQUE

2 CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS LÉGALES SUR LA PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL AINSI QUE LES PRINCIPES DES FICHES INDIVIDUELLES DE PRÉVENTIONS DES EXPOSITIONS ET DU C3P

3 UTILISER L'ENSEMBLE DES FONCTIONNALITÉS DU LOGICIEL DE GESTION DU DOCUMENT UNIQUE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : **

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

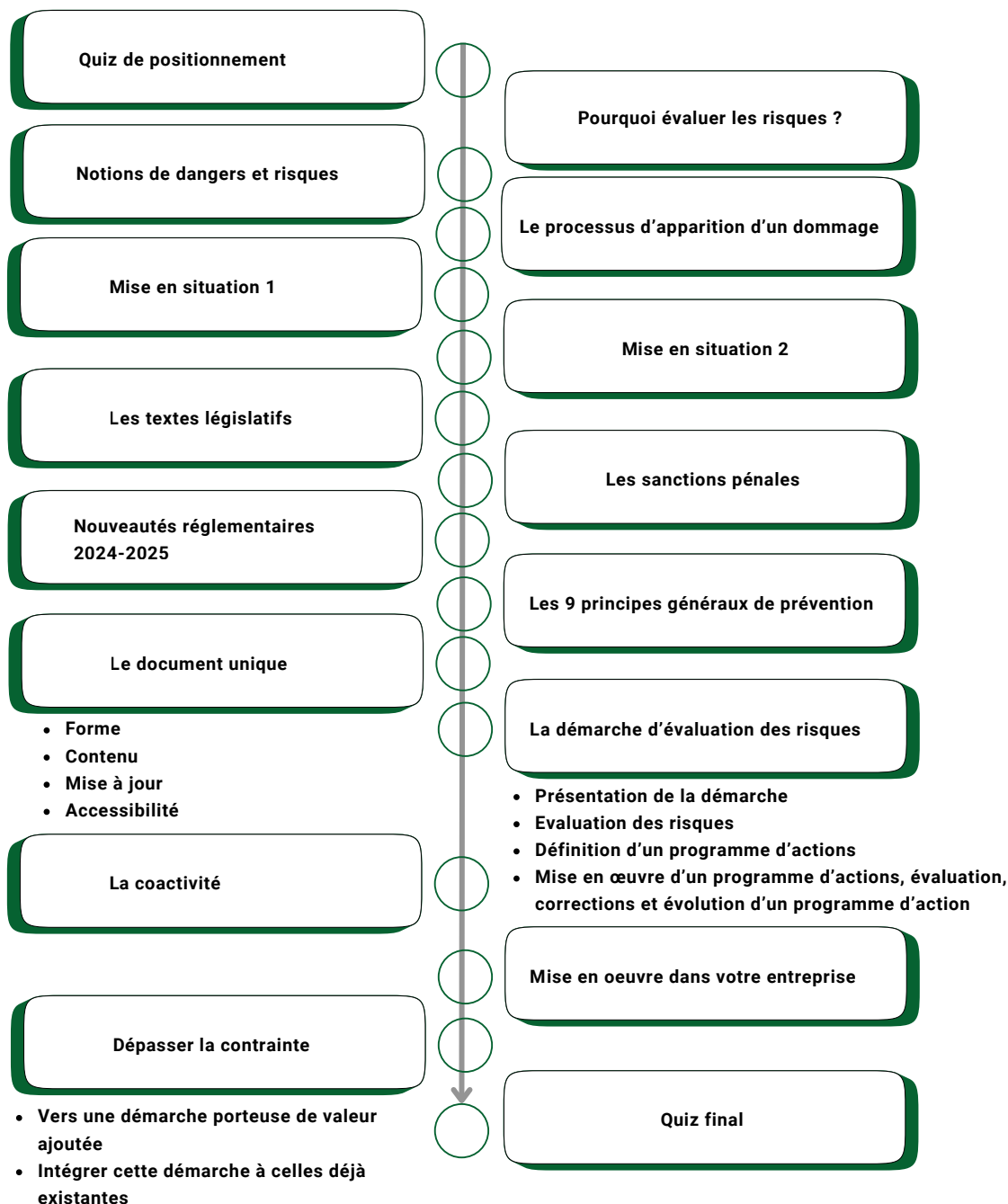
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus de 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 01/01/2023.
Dernière mise à jour le 23/12/2025.
Version du programme : 5

METTRE À JOUR LE DUERP DANS L'ARTISANAT



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS:
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Analyser les situations de travail dangereuses et les Accidents du Travail pour déployer des actions de prévention

Prérequis :

Aucun

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Encadrements membres du CHSCT

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- 1 IDENTIFIER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES
- 2 RÉALISER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES
- 3 ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
- 4 ÉVALUER LES RISQUES ET IDENTIFIER LES MESURES DE PRÉVENTION À DÉPLOYER

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Durée de connexions des séquences e-learning
- Quiz de validation
- Forums de discussion
- Evaluation à chaque module
- Remise d'une attestation de fin de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Plateforme e-learning
- Quiz, vidéos, mots croisés, images animées
- Méthodes pédagogiques ludiques et dynamiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus de 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

Situer les différents risques professionnels du secteur d'activité

- Hiérarchiser les principaux risques professionnels du secteur
- Détecter les situations de travail dangereuses associées aux risques professionnels
- Faire le lien avec les atteintes à la santé

Observer et analyser une situation de travail dangereuse

- Les composantes de l'observation d'une situation de travail dangereuse
- La prise en compte et les évaluations des composantes
- Analyser les faits et déterminer les causes

Identifier les mesures de prévention à mettre en oeuvre et élaborer le plan d'actions

- Identifier et hiérarchiser les mesures de prévention à mettre en oeuvre
- Construire le plan d'actions

Identifier les déterminants de l'activité professionnelle

- Les différences entre faits et opinions, tâches et activités
- Les déterminants de l'activité professionnelle

Analyser un Accident du Travail

- Recueillir les faits à l'origine de l'AT
- Réaliser "l'arbre des causes"

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en oeuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 05/01/2021.
Dernière mise à jour le 25/12/2025.
Version du programme : 5

METTRE À JOUR LE DUERP DANS L'AUTOMOBILE



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS:
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Analyser les situations de travail dangereuses et les Accidents du Travail pour déployer des actions de prévention

Prérequis :

Aucun

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Encadrements membres du CHSCT

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- 1 IDENTIFIER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES
- 2 RÉALISER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES
- 3 ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
- 4 ÉVALUER LES RISQUES ET IDENTIFIER LES MESURES DE PRÉVENTION À DÉPLOYER

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Durée de connexions des séquences e-learning
- Quiz de validation
- Forums de discussion
- Evaluation à chaque module
- Remise d'une attestation de fin de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Plateforme e-learning
- Quiz, vidéos, mots croisés, images animées
- Méthodes pédagogiques ludiques et dynamiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus de 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

Situer les différents risques professionnels du secteur d'activité

- Hiérarchiser les principaux risques professionnels du secteur
- Détecter les situations de travail dangereuses associées aux risques professionnels
- Faire le lien avec les atteintes à la santé

Observer et analyser une situation de travail dangereuse

- Les composantes de l'observation d'une situation de travail dangereuse
- La prise en compte et les évaluations des composantes
- Analyser les faits et déterminer les causes

Identifier les mesures de prévention à mettre en oeuvre et élaborer le plan d'actions

- Identifier et hiérarchiser les mesures de prévention à mettre en oeuvre
- Construire le plan d'actions

Identifier les déterminants de l'activité professionnelle

- Les différences entre faits et opinions, tâches et activités
- Les déterminants de l'activité professionnelle

Analyser un Accident du Travail

- Recueillir les faits à l'origine de l'AT
- Réaliser "l'arbre des causes"

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en oeuvre.

RISQUES ERGONOMIQUES ET DEMARCHE TUTOPREV'



Action à l'initiative de la FNA Alsace-Lorraine (Fédération Nationale de l'Automobile) dans le cadre du dispositif Carsat « salaire préventeur ».

DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
SUR DEVIS*

FORMATION :
PRÉSENTIEL / À DISTANCE

PARCOURS:
NON-DIPLÔMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 12 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NÉANT

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
NÉANT

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2025

PROGRAMME DE LA FORMATION

APPROCHE ERGONOMIQUE ET DÉMARCHE TUTOPREV' (INRS – ED 4462)

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),

Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

Pour qui :

- Chef d'entreprise du secteur automobile
- Responsable d'atelier / chef d'équipe
- Tuteur / maître d'apprentissage / maître de stage
- Formateur en établissement (lycée, CFA) ou en entreprise
- Responsable hygiène, sécurité et environnement (HSE)

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 IDENTIFIER LES DANGERS ET ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL SOUS L'ANGLE ERGONOMIQUE DANS LES ACTIVITÉS DU SECTEUR AUTOMOBILE

2 APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE RISQUES PROFESSIONNELS DU SECTEUR AUTOMOBILE ET LEUR DIMENSION ERGONOMIQUE (POSTURES, MANUTENTIONS, ADAPTATION DU POSTE À L'HOMME)

3 COMPÉTENCE TECHNIQUE : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE CONDUIRE UNE ANALYSE ERGONOMIQUE D'UNE SITUATION DE TRAVAIL ET DE PROPOSER DES MESURES DE PRÉVENTION ADAPTÉES SELON LA DÉMARCHE TUTOPREV'

4 COMPÉTENCE DE PILOTAGE ET DE SUIVI : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE D'UTILISER LES SUPPORTS D'OBSERVATION TUTOPREV' COMME OUTILS D'ANALYSE ERGONOMIQUE ET DE TRANSMETTRE LES CONSTATS AUX ACTEURS CONCERNÉS DE L'ENTREPRISE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Émargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés (brochure INRS ED 4462, fiches familles de risques, supports d'observation)
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets / Exercices d'application sur situations réelles
- Quiz / Évaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels du secteur automobile depuis plus de 20 ans, formée à la démarche TutoPrév' de l'INRS et au référentiel santé-sécurité au travail du secteur de la réparation automobile.

DUREUX Louisa – 06.66.85.03.37 – louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien-être en formation ;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques ;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous ;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques ;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi ;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

INTRODUCTION & RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

- Contexte de la santé et sécurité au travail dans le secteur automobile
- Présentation de la démarche TutoPrév' de l'INRS et de ses trois partenaires (école, entreprise, institution Prévention)
- Fondements de l'analyse ergonomique : travail prescrit vs travail réel, activité, tâche, situation de travail
- L'ergonomie comme approche centrale : adapter le travail à l'Homme (et non l'inverse) – principe n° 4 des principes généraux de prévention
- Enjeux humains et économiques pour l'entreprise (AT/MP, TMS, coûts directs et indirects, sinistralité des nouveaux embauchés)
- Processus d'apparition d'un dommage : danger, situation dangereuse, événement dangereux, dommage (norme ISO 14121)
- Les 9 principes généraux de prévention (article L. 4121-2 du Code du travail)
- Synthèse réglementaire sur les travaux interdits et réglementés pour les jeunes au travail et en formation professionnelle

RISQUES CHIMIQUES, PHYSIQUES ET ORGANISATIONNELS (PARTIE 2)

- Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets – risque chimique (peintures, solvants, huiles, gaz d'échappement, poussières, amiante, FCR)
- Risques liés aux agents biologiques
- Risques et nuisances liés au bruit (mesurage, VLE, protection collective et individuelle)
- Risques liés aux ambiances thermiques (chaud, froid, courants d'air) – confort ergonomique du poste
- Risques d'incendie et d'explosion (ATEX, stockage de produits inflammables, opérations de soudage)
- Risques liés à l'électricité (habilitation électrique, véhicules électriques et hybrides)
- Risques liés à l'éclairage du poste de travail – exigence ergonomique de la tâche visuelle
- Risques liés aux rayonnements (UV soudage, optiques)
- Risques psychosociaux (RPS) et organisation du travail – dimension ergonomique organisationnelle

EXERCICES D'ANALYSE ERGONOMIQUE & SYNTHÈSE

- Exercices pratiques : analyse ergonomique de situations de travail à partir de cas concrets (photos, vidéos d'atelier)
- Repérage des dangers, analyse de l'activité réelle et proposition de mesures de prévention hiérarchisées
- Synthèse : échange collectif, retours d'expérience, questions-réponses
- Remise du certificat de réalisation et du support pédagogique complet (brochure INRS ED 4462)

RISQUES À DOMINANTE ERGONOMIQUE ET PHYSIQUE (PARTIE 1)

- Risques de chute, trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement
- Risques de chute de hauteur (ponts élévateurs, fosses, travail en hauteur)
- Risques liés aux circulations internes de véhicules dans l'atelier
- Risques routiers en mission (essais, convoyage)
- Charge physique de travail : postures contraignantes, gestes répétitifs, efforts – analyse ergonomique du poste
- Manutentions manuelles et mécaniques (crics, chandelles, ponts, palans) – aide à la décision ergonomique
- Troubles musculo-squelettiques (TMS) : facteurs de risque, repérage, prévention
- Risques liés aux équipements de travail (outils portatifs, machines, pneumatiques) – conception ergonomique
- Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets

LES SUPPORTS D'OBSERVATION TUTOPREV' COMME OUTILS D'ANALYSE ERGONOMIQUE

- Questionnaire entreprise : caractériser l'établissement d'accueil
- Questionnaire « Conditions d'intervention – Environnement et ambiance de travail » (grille ergonomique)
- Questionnaire « Carrosserie : tôlerie, peinture » – postures, efforts, environnement
- Questionnaire « Carrosserie : remplacement d'élément »
- Questionnaire « Préparation de véhicule VO/VN »
- Questionnaire « Diagnostic : recherche de panne ou de dysfonctionnement »
- Questionnaire « Changement d'organe mécanique »
- Questionnaire « Service rapide »
- Grille d'analyse ergonomique d'une situation à risque et formulation de suggestions de prévention

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr.. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 23/04/2026.

Version du programme : 1

– Source pédagogique : INRS, TutoPrév'

Pédagogie Réparation automobile, ED

4462 (nov. 2018)

FORMATION "SÉCURITÉ INCENDIE - INITIATION"



DÉLAI D'ACCÈS :
48 HEURES

DURÉE :
2 HEURES

PRIX :
75€ HT - 90€ TTC / PERS*

FORMATION :
PRÉSENTIELLE

PARCOURS :
NON-DIPLÔMANT

FORMATION À PARTIR DE :
2 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
100%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prérequis :

Formation ouverte sans prérequis de niveau.

Pour qui :

- Tous les salariés

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 LA FORMATION INITIATION SÉCURITÉ INCENDIE A POUR OBJECTIF DE PRÉPARER LE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT À INTERVENIR FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE EN UTILISANT LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION

2 A ÉVACUER LE PERSONNEL LORS D'UN DÉBUT D'INCENDIE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : **

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

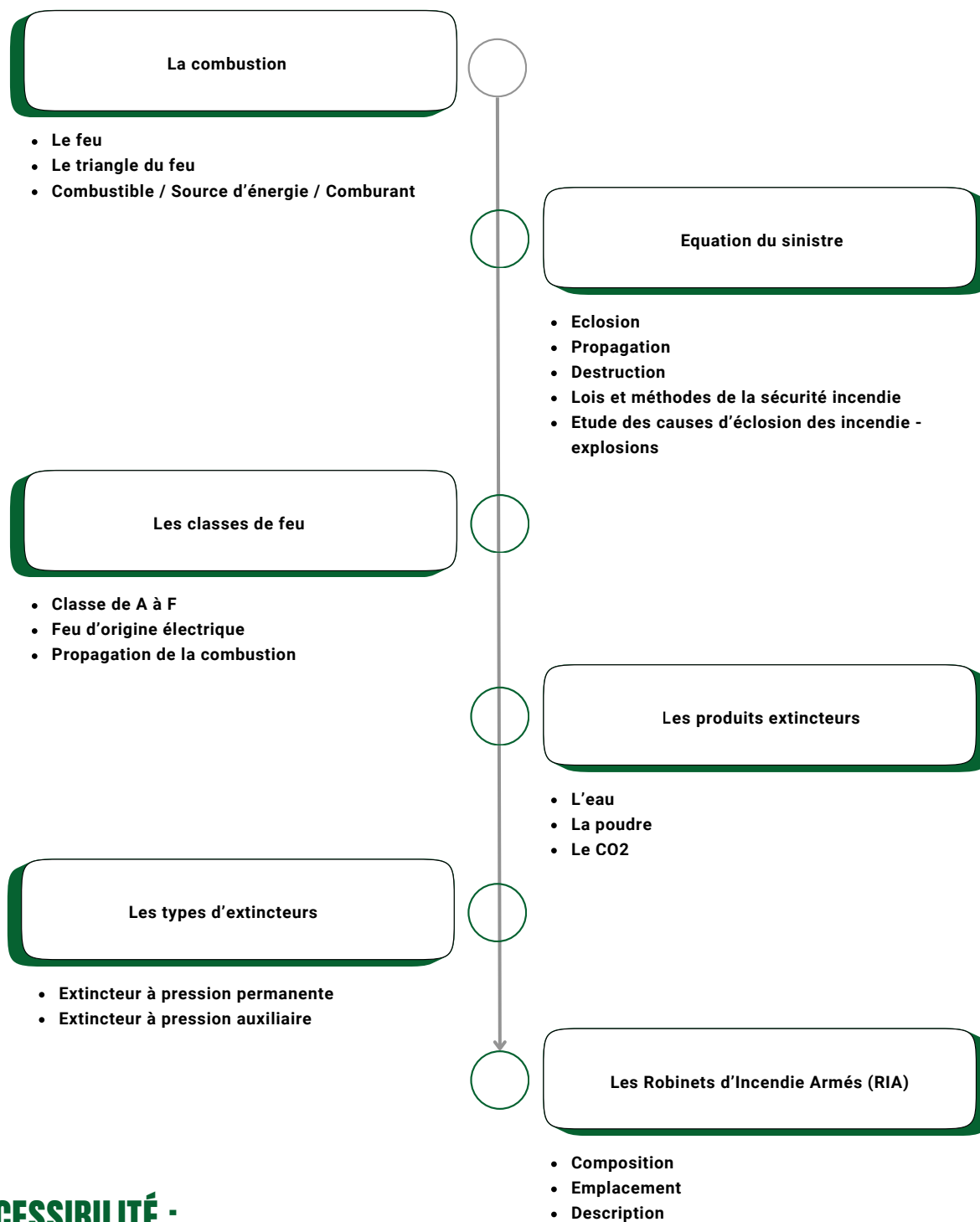
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formateur spécialisé dans le domaine de l'automobile depuis plus de 10 ans et notamment dans le domaine de la sécurité travail (Contrôleur VGP pour l'installation électrique, incendie et le levage, Formateur SST, Formateur PRAP, habilitation électrique et CAP AVAE). DUREUX Frédéric - ☎ 06.18.30.36.01 - info@fpa-hse.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 01/07/2024
Dernière mise à jour le 23/12/2025
Version du programme : 5

FORMATION "SÉCURITÉ INCENDIE - PERFECTIONNEMENT"



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ / PERS HT
540€ / PERS TTC *

FORMATION :
MIXTE - INTRA

PARCOURS :
NON-DIPLÔMANT

FORMATION À PARTIR DE :
3 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
100%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation "Sécurité Incendie - Perfectionnement"

Pour qui :

- Tous les salariés

Prérequis :

- Un support (ordinateur, tablette, smartphone)
- Une connexion internet

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr
Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.
Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot
Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa Comptable - DUREUX Sarah
Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa
Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 LA FORMATION INITIATION SÉCURITÉ INCENDIE A POUR OBJECTIF DE PRÉPARER LE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT À INTERVENIR FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE EN UTILISANT LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION

2 A ÉVACUER LE PERSONNEL LORS D'UN DÉBUT D'INCENDIE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM) / Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Apport théorique sur PowerPoint avec photos
- Démonstration par le formateur
- Exercice pratique sur bac à feu
- Différents types d'extincteurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formateur spécialisé dans le domaine de l'automobile depuis plus de 10 ans et notamment dans le domaine de la sécurité travail (Contrôleur VGP pour l'installation électrique, incendie et le levage, Formateur SST, Formateur PRAP, habilitation électrique et CAP AVAE). DUREUX Frédéric - ☎ 06.18.30.36.01 - info@fpa-hse.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

La combustion

- Le feu
- Le triangle du feu
- Combustible / Source d'énergie / Comburant

Les classes de feu

- Classe de A à F
- Feu d'origine électrique
- Propagation de la combustion

Les types d'extincteurs

- Extincteur à pression permanente
- Extincteur à pression auxiliaire

Equation du sinistre

- Ecllosion
- Propagation
- Destruction
- Lois et méthodes de la sécurité incendie
- Etude des causes d'écllosion des incendie - explosions

Les produits extincteurs

- L'eau
- La poudre
- Le CO2

Les Robinets d'Incendie Armés (RIA)

- Composition
- Emplacement
- Description

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr.. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 05/01/2021
Dernière mise à jour le 23/12/2025
Version du programme : 5

FORMATION "SÉCURITÉ INCENDIE - PERFECTIONNEMENT"



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ / PERS HT
540€ / PERS TTC *

FORMATION :
MIXTE - INTER

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
100%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation "Sécurité Incendie - Perfectionnement"

Pour qui :

- Tous les salariés

Prérequis :

- Un support (ordinateur, tablette, smartphone)
- Une connexion internet

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 LA FORMATION INITIATION SÉCURITÉ INCENDIE A POUR OBJECTIF DE PRÉPARER LE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT À INTERVENIR FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE EN UTILISANT LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION

2 A ÉVACUER LE PERSONNEL LORS D'UN DÉBUT D'INCENDIE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM) / Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Apport théorique sur PowerPoint avec photos
- Démonstration par le formateur
- Exercice pratique sur bac à feu
- Différents types d'extincteurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formateur spécialisé dans le domaine de l'automobile depuis plus de 10 ans et notamment dans le domaine de la sécurité travail (Contrôleur VGP pour l'installation électrique, incendie et le levage, Formateur SST, Formateur PRAP, habilitation électrique et CAP AVAE). DUREUX Frédéric - ☎ 06.18.30.36.01 - info@fpa-hse.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

La combustion

- Le feu
- Le triangle du feu
- Combustible / Source d'énergie / Comburant

Les classes de feu

- Classe de A à F
- Feu d'origine électrique
- Propagation de la combustion

Les types d'extincteurs

- Extincteur à pression permanente
- Extincteur à pression auxiliaire

Equation du sinistre

- Ecllosion
- Propagation
- Destruction
- Lois et méthodes de la sécurité incendie
- Etude des causes d'écllosion des incendie - explosions

Les produits extincteurs

- L'eau
- La poudre
- Le CO2

Les Robinets d'Incendie Armés (RIA)

- Composition
- Emplacement
- Description

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr.. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



12 route du Donon
88110 ALLARMONT
03.29.27.31.07

Document créé le 05/01/2021
Dernière mise à jour le 23/12/2025
Version du programme : 5